

Document 5 : De Gaulle donne sa vision de l'Europe

Construire l'Europe, c'est-à-dire l'unir, c'est évidemment quelque chose d'essentiel. Il est banal de le dire, pourquoi faudrait-il que ce grand foyer de la civilisation, de la force, de la raison, de la prospérité, étouffe sous sa propre cendre ? Seulement, dans un pareil domaine, il faut procéder, non pas suivant des rêves, mais d'après des réalités. Or, quelles sont les réalités de l'Europe ? Quels sont les piliers sur lesquels on peut la bâtir ? En vérité, ce sont des Etats qui sont, certes, très différents les uns des autres, qui ont chacun son âme à soi, son Histoire à soi, sa langue à soi, ses malheurs, ses gloires, ses ambitions à soi, mais des Etats qui sont les seules entités qui aient le droit d'ordonner et l'autorité pour agir. Se figurer qu'on peut bâtir quelque chose qui soit efficace pour l'action et qui soit approuvé par les peuples en dehors et au-dessus des Etats, c'est une chimère. (...)

Encore une fois, il est tout naturel que les Etats de l'Europe aient à leur disposition des organismes spécialisés pour les problèmes qui leur sont communs, pour préparer et au besoin pour suivre leurs décisions, mais ces décisions leur appartiennent. Elles ne peuvent appartenir qu'à eux et ils ne peuvent les prendre que par coopération. (...)

Conférence de presse de Charles de Gaulle, 5 septembre 1960, Paris

Questions :

- 1 - De Gaulle est-il hostile ou favorable à la Communauté Economique européenne ?
- 2 – Quel est l'activité économique qui, à la demande de la France, a été intégrée dans la CEE en 1962 ?
- 2 – Selon lui comment doit être gouvernée la CEE ? A qui doit appartenir le pouvoir de décision ?